

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers :

En exercice : 12
Présents : 09
Votants : 10

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS

Le Lundi 22 mai 2023 à 19h00

le Conseil Municipal de la commune de SAINT SULPICE DES LANDES dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, en session ORDINAIRE, à la Mairie, sous la présidence de Victor LERMITE, Maire.

Date de convocation :

16 mai 2023

Présents : A. LE MOUROUX, C. ROULLEAU, F. VIEL,
JM BODIER, D. ZIETEK, V. LERMITE, L. MULLER,
D. PAITEL, JM JARRET.

Absent : C. TRIHAN, S. MONNIER

Absent représenté : A. HUET Représenté par D. PAITEL

Délib 22/05 n°5

Objet : Mise à disposition de foncier destiné à l'accueil de terrains familiaux

Monsieur Le Maire propose au conseil municipal de prendre une délibération sur la mise à disposition de foncier destiné à l'accueil de terrains familiaux, conformément au Schéma Départemental d'Accueil des Gens du Voyage.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, décide à l'unanimité de ne pas prendre la délibération, la commune n'ayant pas de terrain.

Fait et délibéré le 22 mai 2023

Le Maire,

Victor LERMITE

Le secrétaire de séance : Didier ZIETEK



Pour extrait certifié conforme, le registre dûment signé